

vers des solutions efficaces et transformatrices du sport scolaire au sein du service public d'éducation.

Les conditions de travail, les horaires, les temps de pratique, les installations qui relèvent des missions du service public du sport scolaire sont des impératifs pour la réussite des élèves et la crédibilité de l'UNSS. Mais parallèlement, il faut concevoir et mettre en œuvre d'autres contenus de formation pour sortir des difficultés rencontrées dans certaines activités et pour dynamiser la vie associative.

On ne peut traiter formellement de la vie associative : l'implication associative des élèves, des parents, des chefs d'établissement provient, en premier lieu, et de manière fondamentale, de la qualité des contenus, c'est-à-dire des entraînements, des compétitions, des résultats, du niveau atteint par les élèves, bref, de la reconnaissance effective de l'efficacité, du rôle et des missions du sport scolaire.

La crédibilité de l'UNSS, à tous les niveaux statutaires et hiérarchiques, passe par la réussite des élèves du point de vue de la pratique sportive et de la vie associative. Cela suppose des contenus sportifs et éducatifs ambitieux, pour des élèves exigeants au niveau de leurs prestations physiques et de leurs comportements ("citoyens"). Quantité et qualité des pratiques sont donc indissociablement mêlées.

C'est dans cette voie que le 93 s'est engagé, notamment au travers de la Coupe du monde scolaire de football dont nous parlerons plus loin. Mais nous ne sommes pas seuls à travailler dans cette voie, ainsi que le montrent les multiples initiatives et témoignages de ce dossier.

Tous refusent la fatalité des difficultés et démontrent les voies de réussites possibles.

Le chemin n'est pas toujours facile mais il est toujours vivifiant ! L'élitisme pour tous, c'est le respect de chacun ! ■

• **Paroles d'élèves**

• (extrait du manifeste-action de la Seine-Saint-Denis, page 34).

• Chadia, Oifa, Soraya, et Noria (lycée Jean Renoir de Bondy) à la journée internationale de la femme (mars 1998) devant Marie-George Buffet, Martine Aubry, Maurice Herzog, Marie-Claire Restoux et 500 jeunes filles venues de toute la France :

• "Nous sommes jeunes officiels en UNSS. L'arbitrage, le jugement mais aussi l'organisation sont autant de possibilités proposées pour nous investir dans le domaine sportif et associatif. Prendre des initiatives et mener à bien un projet, ce n'est pas toujours facile. Quand nous arrivons à nous faire respecter en tant qu'arbitre fille au cours d'un match de hand garçons par exemple, nous sommes très fières !"

Les pratiques sportives des filles à l'UNSS

Dans le cadre d'une recherche conduite par Catherine Louveau avec le concours d'Annick Davaisse l'accès des femmes et des adolescentes aux pratiques physiques et sportives : possibilités et obstacles, Jacotte Sels (collège Les Prés, Montigny-le-Bretonneux, membre du CA de l'UNSS) a analysé les pratiques sportives des filles à l'UNSS (2001).

Elle reprend ici une partie de son analyse qui s'inscrivait dans la dynamique initiée par Marie-George Buffet pour les Assises nationales du sport féminin.



Pascal Hébert INSS

Dans un contexte général de massification de la pratique physique et sportive, la place prise par les femmes est allée en augmentant. Mais on constate aussi des points de blocage, des obstacles qui demeurent. Il y a donc un réel intérêt à observer et analyser ce qui se passe sur le terrain du sport scolaire du point de vue de la pratique des filles.

En quoi, le sport scolaire et l'École peuvent-ils contribuer à mieux comprendre ces évolutions et à offrir des perspectives contribuant à lever certains obstacles ? Cet article sur les effectifs UNSS permet d'apporter quelques précisions sur les pratiques des filles dans cette forme originale que constitue le sport scolaire aujourd'hui.

Populations scolaires et effectifs UNSS

● *La population scolarisée* dans le public a peu changé ces dernières années. En 2001-2002, on avait 50,2% de filles en collège. Elles étaient majoritaires en lycée (53,5%) et minoritaires en LP (43,4%).

● *Les licenciés UNSS* (garçons et filles) par type d'établissement se répartissent ainsi en pourcentages en 2001-2002.

2001-2002	Population scolarisée	Licenciés UNSS
Collège	56.9	72.3
Lycée	33.3	20.8
LP	9.8	6.4

L'UNSS s'adresse donc majoritairement aux collégiens qui y sont sur-représentés par rapport à la population scolarisée. Les réalités dans les lycées et les LP sont très contrastées et les réussites côtoient les difficultés. Les rapports aux APS, à l'école, aux contraintes changent. Les espaces et les temps dans la semaine se réorganisent. Il y a là lieu de réflexion pour tenter de mieux répondre aux attentes des jeunes lycéens.

● *Le taux d'affiliation* (rapport du nombre de licenciés sur le nombre d'élèves scolarisés par type d'établissement), est en constante progression sur les 6 dernières années, malgré certaines difficultés. Dans le tableau suivant on remarque que globalement le taux d'affiliation est de 14,1% pour les filles alors qu'il est de 20,0% pour les garçons. On remarque aussi que ce taux est particulièrement faible pour les filles en LP.

2001 2002	% filles	% garçons	% mixte
Collège	18.3	23.5	20.9
Lycée	8.8	15.0	11.7
LP	5.8	14.0	10.3
Autres	18.9	35.7	30.2
Moyenne	14.1	20.0	17.0

Dans la prise de licence des filles sur les 8 dernières années, on note une légère baisse en collège (de 44,4 à 42,8 %), une stagnation en lycée et une légère augmentation en LP (de 23,4 à 25,1 %).

● *Répartition par catégorie d'âge et par sexe* : les filles représentent 40,62% de l'effectif en 2001-2002 (40,95% en 2000-2001). L'UNSS est la fédération sportive qui mobilise le plus les filles.

De 1996 à 2001, l'augmentation du nombre de licenciés filles porte sur les benjamines, minimes et cadettes. Les évolutions dans les catégories minimes (+ 4854 en 5 ans) sont intéressantes à

relever par rapport à ce qu'on peut constater dans les évolutions à l'extérieur de l'École.

● *Le taux de fidélisation* (pourcentage d'élèves qui renouvellent leur adhésion à l'association sportive d'une année sur l'autre) est, en moyenne pour les 7 dernières années, de 35,1% pour les garçons et de 34,3% pour les filles. Ce taux progresse sensiblement chez les garçons, mais peu chez les filles.

Ces chiffres montrent qu'il est important de réfléchir aux propositions à mettre en œuvre pour que les filles trouvent dans les AS de meilleures réponses à leurs attentes. Pour cela, il faut analyser les tendances repérées sur les formes et contenus de pratiques auxquelles les filles adhèrent et prendre en compte, dans l'école et en dehors, ce qui peut peser sur les choix des lycéennes.

Quelques remarques et réflexions

Dans des "départements ruraux", on repère des points forts du point de vue de l'adhésion des élèves mais il existe une grande disparité du point de vue de l'adhésion des filles. Ainsi dans la Meuse, les licenciés filles et garçons représentent 37,8% de la population scolarisée (17% au niveau national) et les filles représentent 46,5% des licences UNSS (40,6% au niveau national). Mais ce n'est pas ainsi partout. Pour comprendre les raisons qui conduisent à de tels résultats, il serait intéressant de se référer aux activités offertes, aux formes de pratique et de rencontres proposées, à la façon dont la structure UNSS a pris en charge la réflexion menée à propos de la pratique des filles, au plan du département, des districts, de chaque AS.

Dans les académies plus urbanisées, le pourcentage de participation des filles est souvent plus élevé (Versailles, Créteil, Lille, Lyon). Pourquoi ? Plusieurs interprétations sont possibles. Ce bon pourcentage de participation des filles peut être la conséquence d'une réelle mobilisation des enseignants qui ont recherché des solutions pour mieux répondre aux attentes des filles. Mais il peut être aussi l'expression d'une difficulté à prendre en charge des garçons, public plus difficiles à gérer sur des activités elles aussi plus difficiles à encadrer.

Dans la majorité des établissements en ZEP, l'adhésion des élèves, notamment des filles, est un point fort. Il est important de relever les aspects positifs de cet engagement des jeunes, filles et garçons, dans une pratique volontaire rattachée à l'école. Pour fidéliser les jeunes, cette pratique doit être exigeante sur les contenus proposés, et marquée aussi par des formes de ren-

contres conviviales, par des temps d'échange et de construction de projet en commun. La présence accentuée des filles dans les AS de ZEP, zones sensibles, est un aspect très positif : l'association sportive d'établissement joue un rôle important dans l'accès à la pratique des APSA, et elle peut être un facteur d'émancipation et d'intégration.

Pour l'accès à la pratique des filles, la pratique obligatoire de l'EPS joue un rôle. Peut-être trouvent-elles, pour certaines, leur place dans les pratiques proposées à l'AS parce que celles-ci sont "proches" de ce qu'elles vivent en EPS. Les filles n'ont pas la même approche, le même rapport aux pratiques. Mais ces pratiques représentent aussi une possibilité (plus facilement admise parce que proche de l'école ?) de sortir de chez soi, d'accéder à une culture émancipatrice.

D'autres éléments peuvent peser sur l'adhésion des filles à l'adolescence et de leur engagement. C'est d'abord l'investissement qu'elles ont eu dans la pratique à l'AS : peu investies, elles quitteront plus facilement l'AS ; très investies, elles y resteront et pourront jouer un rôle important dans l'adhésion des autres. L'investissement qu'elles ont eu dans les actions menées autour de la formation (formation de juges, d'arbitres...) et des tâches d'organisation paraît important. Il faut poursuivre les expériences menées dans ce sens pour s'adresser à toutes.

Le soutien des parents et des enseignants EPS est également très important. "Il faut dialoguer pour convaincre !" disent souvent les profs et "souvent un seul échange ne suffit pas !". Le rapport de confiance qui s'instaure avec leur enseignant EPS contribue fortement à leur adhésion. Dans la pratique, elles recherchent et le disent, peut-être plus que les garçons, le besoin de se sentir en progrès, d'apprendre, de devenir compétentes. Elles expriment aussi plus de besoin d'échanges, de convivialité. Elles viennent à l'AS pour pratiquer une activité avec des copines, avec des copains. Elles recherchent, moins que les garçons, le seul modèle compétitif.

Il y a là des pistes à explorer. En rupture avec les représentations dominantes, de nouveaux espaces de pratique, plus tournés vers le loisir et l'échange doivent être proposés (voir *Jeunes et pratique sportive*, rapport au MJS, Marie Choquet, INJEP, 2001).

Les réflexions engagées dans le cadre de l'UNSS doivent se poursuivre. Les réussites et les points de blocage doivent être analysés notamment autour des points suivants :

- adhésion à l'AS et conditions de vie des élèves ;
- choix des activités et évolution des pratiques sociales ;

Pascal Hébert INSS



- diversité des attentes et des niveaux de pratique ;
- "décrochage" entre les catégories minimales cadettes et contenus proposés en EPS et en AS.

Quelques éléments sur les APSA

● Les 11 activités où elles sont plus de 10 000 licenciées

Les activités ont été classées en fonction de l'effectif des filles en 2001-2002. Par ailleurs les pourcentages de filles dans l'activité ont été répartis en trois ensembles (les filles représentant 40,6% des licenciés UNSS, un pourcentage proche de 40,6% a été considéré comme moyen).

APS	Effectifs filles	% fort	% moyen	% faible
Cross	69 537		40,8	
HB	60 537			36,5
VB	53 121	46,6		
Bad.	43 554		39,7	
BB	42 283		42,2	
Athlé.	34 895		42,1	
Danse	29 439	93,2		
Gym.	29 202	85,5		
Natation	15 956	52,6		
T-Table	13 435			24,6
Escalade	13 250		41,6	

Les filles et les sports collectifs

Les sports collectifs représentent 42,4% des activités de l'UNSS mais seulement 33,5% pour les filles. Les effectifs en

sports collectifs subissent une érosion depuis 6 ans en VB et en BB, ils stagnent en HB et progressent nettement en FB et rugby (très peu pratiqués par les filles). Les effectifs filles sur 10 ans en sports collectifs ont chuté.

C'est en HB que les filles sont le plus nombreuses, même si elles ne représentent que 36,5% des effectifs. On note une reprise du HB filles depuis 4 ans. Il représente un pôle important de la pratique très souvent dans les ZEP.

Puis vient le VB qui fait partie des sports collectifs les plus enseignés en EPS. En pourcentage garçons filles, avec 46,6% c'est le sport collectif le plus pratiqué par les filles, devant le basket (42,2%). Les adaptations au plan des contenus et du règlement ont été importantes pour le rendre accessible au plus grand nombre (effectifs, jeu à 4, dimensions du terrain, hauteur du filet, formes de rencontres...). Enfin, c'est le seul sport collectif où il n'y a pas de contact direct avec l'adversaire. Cette spécificité permet à certaines filles de préférer ce sport collectif. Cependant au plan national, en 5 ans, 763 associations sportives en moins ont proposé l'activité volley, le choix des enseignants pèse donc sur les évolutions constatées.

Il faut se questionner sur ce désengagement des AS autour des sports collectifs. Est-ce un choix des enseignants qui expriment pour certains des difficultés à "gérer" les sports collectifs ? Est-ce un choix des élèves qui se tourneraient vers d'autres activités ?

Il faut créer une nouvelle dynamique des sports collectifs dans l'UNSS. L'enjeu est réel : toutes les pratiques

doivent être analysées pour parvenir à des contenus de qualité pour tous, quel que soit le niveau !

● À propos des pratiques des filles en athlétisme, gymnastique, natation

L'athlétisme sur piste "estival" régresse, l'athlétisme indoor progresse, le cross reste la première activité UNSS (+0,8%). Le pourcentage des filles est légèrement supérieur à celui des filles dans l'UNSS. Il faut donc trouver des solutions aux problèmes pour les filles comme pour les garçons.

La gym UNSS concerne à 85% des filles. Ses effectifs ont régressé fortement ces 6 dernières années. Les formes proposées attirent les plus jeunes collégiennes, mais elles "décrochent" ensuite en grand nombre à partir de 13 et 14 ans.

La gymnastique UNSS doit vraisemblablement se renouveler en se démarquant davantage des pratiques fédérales (formes de pratique, exigences d'entraînement, tenue vestimentaire, etc.). De nombreuses pratiquantes expriment souvent des difficultés à participer aux compétitions proposées mais trouvent une satisfaction dans les temps d'entraînement. Elles conçoivent dans ce cas leur pratique comme un complément de formation et non comme une possibilité d'accès à une pratique à forme compétitive. Il faut sans doute mieux prendre en compte ces réalités dans le cadre d'une pratique scolaire volontaire qui s'adresse à tous et à toutes.

En natation et natation synchronisée, la participation des filles est en légère hausse. Les formules adaptées ou les

actions nouvelles portent sur les différentes composantes de la natation (plongeon, brevet du nageur complet, relais à grands effectifs...). Le championnat par équipe a intégré lui aussi différentes dimensions (nages sportives, sauvetage, relais, équipes mixtes, water-polo : tournoi optionnel). Cette activité est une des seules qui proposent des rencontres mixtes qui semblent correspondre aux attentes des jeunes, notamment des lycéens.

Du point de vue de ces trois activités les changements semblent s'amorcer sur :

- l'élargissement du contenu de l'activité, qui peut être pris dans le sens d'une formation plus complète (exemple de la natation).
- la volonté de faire réussir le plus grand nombre et de mieux vivre la compétition (prise en compte de résultats par équipe).
- l'idée de "ressourcer" ces activités pour remotiver les élèves sur des contenus et des formes de rencontres plus adaptées, plus en rupture avec les pratiques du monde fédéral.
- dans ces changements, les filles (à partir des catégories minimes et cadettes) semblent mieux adhérer à des formes de rencontres où la compétition est moins prégnante, où les contenus sont plus en rupture avec ceux pro-

posés par le monde fédéral. Peut-être est-ce aussi parce que le sport scolaire, notamment chez les filles, accueillent celles qui ne trouvent pas leur place dans les clubs ?

Un "effet EPS" indéniable

A la lecture de ces chiffres et de ces réflexions, on peut voir que "l'effet EPS" des activités enseignées jouent beaucoup sur les pratiques des filles à l'UNSS. Nous n'avons pas analysé toutes les activités mais cela est vrai aussi pour d'autres APSA comme le badminton, l'escalade...

L'effort de réflexion doit porter depuis l'AS jusqu'au niveau national sur l'analyse des pratiques dans leur diversité, et contribuer à expliquer ici les formes de réussite, à lever là les points de blocage. Les AS ont un rôle fort à jouer dans l'accès à la pratique volontaire des filles, les chemins ne sont pas simples, c'est un défi à relever.

Le travail sur ce thème a débuté – avec l'UNSS – dans le cadre de la commission Enfance et adolescence des Assises nationales femmes et sport. Les enseignants EPS avec la structure UNSS doivent poursuivre le travail engagé, c'est un des enjeux auquel le sport scolaire est confronté aujourd'hui. ■

Les chiffres de l'UNSS sur 20 ans :

un afflux des plus jeunes et un décrochage des adolescent(e)s ?

En 1978-1979, les benjamins comptent pour moins du quart des effectifs totaux de l'UNSS (15,07 % des licenciées filles, 25,9 des garçons, 21,3% du total). En 2000 - 2001, cette catégorie représente plus du tiers des licenciés (39,2% des filles, 32,3% des garçons, 35,1 % du total). *Le rajeunissement du sport scolaire est net.*

En nombre d'adhérent(e)s, si l'afflux des sixièmes est spectaculaire, et plus encore pour les filles, on constate une érosion en cadettes chez les filles, en juniors chez les filles et les garçons. Le fameux "décrochage" à l'adolescence (qui n'est propre ni à l'UNSS, ni même au monde du sport) est sensible dans les passages de catégories (et bien sûr de classes et d'établissements). Il existe aussi chez les garçons, mais il est particulièrement accentué chez les filles : on perd presque la moitié des licenciées au passage entre minimes et cadettes.

L'étude dirigée par Catherine Louveau à l'université d'Orsay s'attache à saisir les causes de cette désaffiliation adolescente féminine.

Annick Davisse

La danse à l'UNSS : 10 années de lutte !

Fabienne Rimbault a animé pendant 19 ans une AS danse au collège de Fontenay (78). Dans le même temps elle fut responsable au SNEP de la commission danse qui a contribué à faire aboutir la reconnaissance de la danse comme une AS "ordinaire" à l'UNSS. Elle témoigne ici des combats et du temps mis pour faire admettre l'évidence à partir de son entrée dans la profession en 78.

Si une première commission technique nationale officieuse avait été convoquée dès 1972, l'information n'a été donnée qu'en décembre 86, c'est dire la confiance et l'esprit de collaboration qui régnait sur la question à l'époque ! Pour proposer la danse à l'AS il fallait du volontarisme et de la conviction, y compris avec les collègues de l'établissement : concurrence des installations, des crédits... pour une activité considérée comme "refuge". Mais refuge pour qui ? Pour les élèves qui ne veulent pas de la compétition ? Les filles en l'occurrence, pourquoi pas ! Refuge pour les profs ? Il était courant d'entendre les animatrices d'AS danse annoncer qu'après 4 ou 5 années

d'exercice il fallait faire un break avant de reprendre, tant ce type de travail peut "vider". Dans les AS, donc, les plus grosses réticences sont tombées, après les pratiques "sauvages", dès lors que, comme les autres, les élèves payaient leur cotisation pour se licencier.

Dans les départements et les académies, il a fallu montrer que la structuration était nécessaire aux échanges inter-établissements même s'il ne s'agissait pas de compétition. Il faut rappeler les tensions de l'époque liées à la récupération de la 3^e heure du forfait supprimée par le "plan Soisson" et dans ce contexte, comment la dynamique d'innovation engagée dans la lutte, donnait toute sa place à la danse. C'est

ainsi qu'après une année d'expérience (79-80), dans les Yvelines, une commission technique danse est convoquée en 80-81 au sein de... la commission gym !!! Dans de nombreuses académies, les comptes rendus d'activité s'entassent sur les bureaux, il n'est plus possible d'ignorer l'intérêt grandissant manifesté par les profs et les élèves, il y a désormais risque de débordement !

Le 14 décembre 81, 11 académies choisies pour leur niveau d'activité sont réunies dans une commission nationale sur le thème : "les conditions de reconnaissance éventuelle de la danse comme activité d'AS". Si les conditions d'ordre général (respect des finalités de l'UNSS, échanges inter-établissements)